



FONDS PROPRES REVERSES A MON EX CONJOINTE

Par **Beloo**, le **16/02/2017** à **13:44**

bonjour,

je suis divorcé depuis avril 2013 par consentement mutuel et mon ex épouse a demandé à ce que je lui reverse la moitié de sommes d'argent qu'elle a touché par succession. Elle m'a toujours affirmé que ces sommes avaient été versées sur notre compte joint mais n'ayant pas les relevés bancaires à cette époque, je n'ai pu que m'exécuter.

Aujourd'hui, j'ai réussi à récupérer ces relevés bancaire et aucune somme n'a été versée sur notre compte joint.

Est il possible aujourd'hui d'intenter une procédure pour récupérer les 25000 euros que je lui ai versé ?

Merci